

En 2017, sur 100 000 demandes d'asile en France, 32000 ont été acceptées. Mais les droits acquis ne suffisent pas à une intégration réussie.

Les réfugiés sont issus de cultures et de langues très différentes, et surtout ils se retrouvent loin de leur pays d'origine, de leur famille, de leurs amis, ils risquent alors l'isolement. Pour éviter cela, ils ont surtout besoin d'amitié fraternelle et d'être reconnus.

Dans le Pas de Calais, le Secours Catholique souhaite favoriser l'intégration de ceux qui ont obtenu le statut de réfugié en proposant de les parrainer et ainsi faire grandir ce projet d'amitié fraternelle.

Être parrain/marraine, c'est quoi ?

« Aider une personne étrangère à la création de repères afin de l'initier aux codes culturels de notre pays ». Cela prend la forme de temps partagé avec l'exilé : repas, visites, sorties ... « Il n'y a pas d'accompagnement administratif et le parrain ne se substitue pas au travailleur social ». Chaque parrain ou marraine adapte ses propositions en fonction de sa situation.